



Association Gestionnaire MSA Services Limousin

SIEGE SOCIAL

le bourg
19160 LIGINIAC
Tél. : 05.55.93.42.85
Fax : 05.55.46.00.53
siege.limousin@msa-services.fr
<http://limousin.msa-services.fr/>

l'Association MSA Services Limousin

MSA Services Limousin est une association Loi 1901 qui a notamment pour but de contribuer au développement sanitaire et social des territoires ruraux :

- Promouvoir, soutenir toute initiative, réaliser toute action relevant du secteur sanitaire et social pour favoriser la santé, le bien être et le cadre de vie des personnes vivant sur le territoire du Limousin.
- Mettre en oeuvre toute mesure de prévention et de lutte contre la précarité, toute action tendant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle et toute action d'accompagnement et de protection des personnes vivant en Limousin.

MSA Services Limousin est une association régionale gestionnaire d'établissements et services en faveur de l'enfance inadaptée, de la petite enfance, de la protection de la jeunesse, du handicap, des personnes en risque d'exclusion, en difficulté par rapport à l'emploi, en parcours d'insertion et ou de réinsertion sociale et professionnelle, et des personnes âgées.

S.E.S.S.A.D. LIMAREL

Service d'Éducation Spéciale et de Soins
à Domicile pour enfants et adolescents
et jeunes adultes ayant des difficultés
psychologiques

Siège social

le Bourg
19160 LIGINIAC
Tél : 05 55 93 42 85
Fax : 05 55 46 00 53

Mail : sessad.limousin@msa-services.fr

Direction Générale

Sophie QUERIAUD

Directeur

Valério CURIA

Horaires d'ouverture
Le service est ouvert du lundi
au jeudi de 8h à 18h
Le vendredi de 8h à 17h



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

S.E.S.S.A.D. LIMAREL



Soutien, Intégration, Prévention,
Accompagnement

A qui s'adresse le SESSAD LIMAREL ?

Le SESSAD accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes de 8 à 16 ans, ayant des difficultés psychologiques, dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Il s'adresse spécifiquement aux jeunes scolarisés dans un établissement corrézien.

L'admission est possible tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Celle-ci est prononcée par le Directeur après décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) par notification.



LES MISSIONS

Les missions du SESSAD sont les suivantes :

- Favoriser l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie,
- Apporter aux familles conseils et accompagnement,
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages,
- Aider à la connaissance et à l'acceptation du handicap pour une intégration scolaire réussie.

LE FONCTIONNEMENT

Pour adapter son action à chaque jeune, le SESSAD s'inscrit dans une démarche de projet individualisé, structuré en fonction de chaque jeune.

Chacun dispose d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (P.P.A.) élaboré conjointement avec l'enfant et sa famille. Celui-ci s'articule autour de 3 axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Ce projet est par nature révisable et fait l'objet d'un suivi par l'équipe pluridisciplinaire.

L'enfant en intégration scolaire, accompagné par le SESSAD, est inscrit à l'école comme les autres élèves et son statut est celui d'un écolier ordinaire



L'ÉQUIPE

L'accompagnement proposé par le SESSAD nécessite l'investissement d'une équipe pluridisciplinaire :

- Directeur
- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Educateurs spécialisés
- Secrétaire de direction
- Comptable

Projet Personnalisé d'Accompagnement PPA

Les professionnels du service interviennent dans les lieux de vie habituels du jeune (établissement scolaire, domicile, associations culturelles et sportives) ainsi que dans les locaux du SESSAD où peuvent être organisées des activités individuelles et/ou collectives.

Suite à la phase d'accueil, un projet d'accueil est établi pour chaque jeune. Par la suite, le Projet Personnalisé d'Accompagnement est élaboré et mis en œuvre. Celui-ci sera réactualisé autant que de besoin. Au moment de la sortie des jeunes, celle-ci est travaillée avec l'équipe pluridisciplinaire, et ce, en fonction des évolutions de chacun. Après la sortie, un suivi pourra être mis en place.